

Le groupe CDC Habitat devient une Entreprise Engagée pour la Nature et prend des engagements concrets pour la protéger

Paris, le 29 juin 2023

Le groupe CDC Habitat fait désormais partie des *Entreprises Engagées pour la Nature*. Ce programme, développé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions d'entreprises agissant en faveur de la protection, la valorisation et la restauration de la biodiversité. Les méthodologies d'« *Entreprises Engagées pour la Nature – Act4Nature* » sont reconnues, entre autres, par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Le groupe CDC Habitat a pris auprès de ce mouvement quatre engagements concrets, qui concernent l'ensemble de ses activités : éviter l'étalement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols ; renforcer la présence de la nature et favoriser la biodiversité ; améliorer la qualité de vie des locataires dans une démarche inclusive ; favoriser la prise en compte de la biodiversité à travers la montée en compétence de ses collaborateurs.

Un nouveau cap engagé en faveur de la transition écologique et la protection de la biodiversité pour le groupe CDC Habitat

Le Groupe a structuré sa stratégie biodiversité depuis 2015 à partir du triptyque « Eviter, Réduire, Compenser ». Devenir une *Entreprise Engagée pour la Nature* est, ainsi, pour CDC Habitat la suite logique d'une démarche de long terme : en 2008, le Groupe a notamment lancé un ambitieux programme de rénovation thermique de ses logements. Toujours en cours mais particulièrement bien avancé dans ses objectifs, il a permis de réduire de 41 % la consommation énergétique moyenne des logements du parc (à fin 2022 vs. 2008).

C'est dans cette continuité que le Groupe a signé en 2021 la charte « Entreprises Engagées pour la Nature – Act4Nature » et a impliqué ses collaborateurs dans cette démarche. Le plan d'actions Groupe a été construit en associant les métiers et territoires.

« Devenir une "Entreprise Engagée pour la Nature" confirme la volonté du groupe CDC Habitat de se positionner en tant que pionnier de l'adaptation du patrimoine aux aléas climatiques à venir. Nous franchissons un nouveau cap en proposant des solutions innovantes engagées en faveur de l'environnement. Cette démarche, qui s'inscrit parfaitement dans la politique RSE du Groupe, nous apporte un cadre méthodologique exigeant et des bonnes pratiques agréées par d'autres entreprises. En ce sens, cette certification est un gage de confiance pour l'ensemble des acteurs, dont les collectivités locales, déterminés à agir pour la transformation du secteur logement plus respectueux de la biodiversité » souligne Clément Lecuire, directeur général du groupe CDC Habitat.

Quatre engagements et autant d'actions concrètes

Le Groupe a pris auprès de ce mouvement quatre engagements concrets, qui concernent l'ensemble de ses activités :

- Eviter l'étalement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols ;
- Renforcer la présence de la nature et favoriser la biodiversité ;
- Améliorer la qualité de vie des locataires dans une démarche inclusive ;
- Favoriser la prise en compte de la biodiversité à travers la montée en compétence de ses collaborateurs.

L'ensemble des initiatives seront ensuite évaluées par une ONG environnementale et un organisme scientifique avant leur mise en œuvre ([liste complète](#)), puis par l'OFB, tous les deux ans, afin de confirmer la tenue des engagements. La première évaluation aura lieu en 2025.

Désormais, les actions doivent être accélérées pour celles déjà initiées et engagées pour les autres :

Engagements	Actions
I. Éviter l'étalement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer l'impact sur l'étalement urbain à travers le suivi d'un indicateur pour tous les projets neufs ; 2. Investir dans la reconversion d'actifs existants à travers la création du fonds Hab'Initio, doté de 250 millions d'euros ; 3. Définir une méthodologie pour mesurer – à partir de 2024 – l'impact sur l'artificialisation des sols et déployer une stratégie Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
II. Renforcer la présence de la nature et favoriser la biodiversité	<ol style="list-style-type: none"> 4. Développer le nouvel outil Diagnostics de Performance Résilience (DPR) pour les ensembles immobiliers les plus critiques à horizon 2050 5. Limiter les effets d'ilots de chaleur urbain et assurer une meilleure gestion des eaux à travers des solutions fondées sur la nature pour favoriser l'adaptation des résidences aux risques climatiques 6. Mesurer l'empreinte biodiversité des activités opérationnelles de CDC Habitat sur la biodiversité et identifier le potentiel d'amélioration; 7. Systématiser la réalisation d'un diagnostic socio-écologique avec une mission d'accompagnement pour toute opération de constructions neuves ou réhabilitations avec aménagements extérieurs ; 8. Obtenir systématiquement une certification environnementale de l'ensemble des opérations neuves et valoriser les certifications Effinature, Biodiversity, profil biodiversité Cerqual, relatives à la biodiversité; 9. Déployer le contrat de gestion durable de tous les espaces verts du patrimoine avec un objectif de 100% contrats signés à horizon 2025 (Zéro Phyto, préservation des ressources en eau, etc.) ; 10. Poursuivre la participation du Groupe au programme Nature 2050, en finançant la restauration de 30.000m² par an pendant trois ans (2022-2024).
III. Améliorer la qualité de vie des locataires dans une démarche inclusive	<ol style="list-style-type: none"> 11. Accélérer le déploiement d'actions d'accompagnement et de sensibilisation des locataires à la biodiversité et/ou à l'agriculture urbaine, en associant les habitants aux réflexions sur les travaux de conception, d'aménagement, de gestion et d'appropriation des espaces extérieurs. Le Groupe soutient et accompagne également les projets expérimentaux ; 12. Définir un budget associé de développement de partenariats avec des associations locales spécialistes de ces sujets ; 13. Identifier les surfaces disponibles pour accueillir des actions en faveur de la biodiversité et/ou de l'agriculture urbaine.
IV. Favoriser la prise en compte de la biodiversité à travers la montée en compétence de ses collaborateurs	<ol style="list-style-type: none"> 14. Former le personnel de proximité lors du déploiement du contrat gestion durable des espaces extérieurs. 15. Identifier les besoins de formation pour les filières développement et maîtrise d'ouvrage 16. Sensibiliser en continu l'ensemble des collaborateurs du Groupe sur les thématiques environnementales et biodiversité à travers l'animation d'actions annuelles.

CDC Habitat

Opérateur global de l'habitat d'intérêt public, filiale de la Caisse des Dépôts et opérateur de la Banque des Territoires, le groupe CDC Habitat est un acteur majeur de l'habitat en France avec près de 545 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, en métropole et en Outre-mer. Le Groupe s'attache à apporter à chacun une réponse adaptée à ses besoins et ce tout au long de sa vie, quelle que soit sa situation. Ses solutions d'habitat sont ainsi multiples et couvrent l'ensemble de l'offre immobilière résidentielle : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et abordables, résidences étudiantes ou jeunes actifs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

Ancré dans les territoires à travers ses six directions interrégionales et ses différentes filiales, CDC Habitat apporte des réponses sur mesure aux problématiques des collectivités locales. En tant qu'opérateur de l'habitat d'intérêt public, CDC Habitat exerce sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

www.cdc-habitat.com

 @CDC_Habitat

**CONTACTS
PRESSE**

CDC Habitat
Isaline Ollivier
07 63 34 67 97
isaline.ollivier@cdc-habitat.fr

Cabinet CLAI
Gauthier Bencheïkh
07 77 26 24 59
cdchabitat@clai2.com